

Exemple A – Rapport des vérificateurs sur les états financiers à usage général d'un conseil scolaire, dans lesquels les revenus générés par les fonds scolaires ont été inclus en 2005 et en 2004; le contrôle des revenus générés par les écoles est tel que les vérificateurs sont en mesure d'effectuer une vérification intégrale des revenus de financement des écoles, et il n'y a rien d'autre dans les états financiers qui peut donner lieu à une opinion avec réserve des vérificateurs.

Rapport des vérificateurs

À l'intention du conseil d'administration du
conseil scolaire de district d'Uneville

Nous avons vérifié l'état (consolidé) de la situation financière du conseil scolaire de district d'Uneville au 31 août 2005, ainsi que les états (consolidés) des activités financières et l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers sont placés sous l'entière responsabilité de la direction du conseil scolaire. Notre responsabilité est de présenter notre opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend l'examen, par sondage, des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces états financiers (consolidés) présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du conseil scolaire de district d'Uneville au 31 août 2005 ainsi que le résultat de ses activités et l'évolution de sa situation financière durant l'exercice clos à cette date, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés

_____, Ontario

Date